

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 2

Absents : 2

Votants : 26

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

Mme JANISSET, M. MARCON

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_003

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe
Assainissement :
Compte Financier
Unique 2025

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur BOMPUIS,
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2025 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité,

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	- 1 878 134,40 €
Recettes de l'exercice :	2 071 111,93 €
Résultat de l'exercice :	192 977,53 €
Déficit antérieur :	- 66 393,73 €
Excédent global :	126 583,80 €

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	- 940 710,44 €
Recettes de l'exercice :	609 950,17 €
Résultat de l'exercice :	- 330 760,27 €
Excédent antérieur :	454 067,55 €
Excédent global :	123 307,28 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_003-DE
Reçu le 05/03/2026

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : 184 945,70 €

+ RAR Recettes : 488 581,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERIAT

Le Vice-Président,

Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_003-DE
Reçu le 05/03/2026